

Briollay, le 06 mars 2024



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Article L.2121.10 Du Code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira
à la salle des Tilleuls le :

le jeudi 14 mars 2024 à 19H30 précises.

Cette séance publique sera retransmise sur <https://fr-fr.facebook.com/briollay>

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance
et vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR :

COMMANDE PUBLIQUE

1. Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents
2. Commission de concession de service public : fixation des conditions de dépôt des listes

DOMAINE ET PATRIMOINE

3. Bilan de la concertation préalable relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi
4. Acquisition des parcelles cadastrées AH 143, 153, 154, 155

FINANCES LOCALES – Subventions

5. Subventions aux associations communales pour 2024
6. Subvention CCAS pour 2024
7. Subvention à la Fondation du Patrimoine pour 2024

FINANCES LOCALES- Décisions budgétaires

8. Compte Financier Unique 2023
9. Affectation des résultats de l'exercice 2023
10. Budget Primitif 2024
11. Autorisation de Programme 2024

FONCTION PUBLIQUE

12. Rémunération des agents recenseurs : précisions
13. Création d'un poste de technicien territorial principal 1^{ère} classe, emploi contractuel pour une durée d'1 an (modification du poste non-permanent ouvert lors du CM du 07 septembre 2023 pour le patrimoine bâti)

Autres domaines de compétence

14. Convention de mise à disposition aux communes du Système d'Information Géographique d'Angers Loire Métropole
15. Convention d'autorisation et d'entretien concernant la sécurisation des modes doux pour la route des Varennes et la route de Soucelles RD109

Questions diverses

Le Maire,
Arnaud HIE

